*Diamant à queue rousse*

# Petits exotiques à la maison


6 La famille des Estrildidés

10 La législation

12 L'hébergement

14 Les accessoires

18 Aménager la cage : fond de cage et nid

20 L'entretien

22 L'alimentation

32 Choisir les espèces

34 Le comportement social

36 La compatibilité

38 Les maladies et les soins

40 La reproduction : l'essentiel à connaître

42 Le nid : artificiel ou fait maison ?

44 Les oisillons

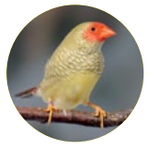



# La famille des Estrildidés

**Cette grande famille recense 134 espèces, réparties dans 32 genres. Il s'agit de passériformes, de passereaux en langage commun, donc d'oiseaux de petite taille.**

La famille des Estrildidés est aujourd'hui subdivisée en trois sous-familles :
- Les estrildinés, comprenant les astrilds vrais, les amadines et les amarantes ;
- Les lonchurinés, avec les diamants australiens et les lonchures ;
- Les erythrurinés, avec un genre unique, *Erythrura*, celui des papes et diamants océaniens.

Le classement usuel, évoqué en introduction, basé sur des observations physiques, principalement, ne correspond donc plus tout à fait à la réalité, notamment pour les diamants australiens.

▸ Nombre de ces oiseaux ont été utilisés comme oiseaux de cage et de volière, depuis le XIX[e] siècle. Mais peu d'éleveurs faisaient l'effort de les reproduire en captivité, étant données les importations massives peu coûteuses. L'Australie ayant fermé ses frontières dans les années 1960, il en allait autrement pour les espèces issues de ce pays et leur élevage s'est développé de manière importante sur les 50 dernières années, quelquefois même dans des proportions extraordinaires (cas du mandarin, par exemple). L'apparition de maladies virales aviaires, en particulier la fameuse « grippe », dans les années 2000, a changé la donne, les autorités européennes interdisant depuis les importations d'oiseaux sauvages, notamment en provenance d'Afrique ou d'Asie. Rapidement, les petits astrilds, autrefois courants, sont devenus rares et leur prix s'est envolé. Un temps certain sera sans doute nécessaire, au fur et à mesure que les élevages se développeront, pour qu'au moins certaines espèces redeviennent courantes.

*Diamant de Kittliz, représentant des Erythrurinés.*

▸ Les astrilds arborent différents traits communs, parmi lesquels :
- une petite taille, comprise entre 9 et 15 cm
- un bec court et assez fort, symbole d'un régime plutôt granivore, même si certaines espèces absorbent aussi des insectes, en particulier celles qui se signalent par un bec plus fin, et des fruits (la figue surtout), notamment chez les diamants océaniens
- des ailes courtes et arrondies
- un plumage identique tout au long de l'année, à de très rares exceptions près
- un dimorphisme sexuel peu marqué. Si, chez certains,

*Amadine à cou coupé (mutation à gorge jaune), représentant des Estrildinés.*

*Moineau du Japon (mutation à ailes claires), représentant des Lonchurinés.*

**À SAVOIR**

**Des graines, oui… mais !**

**Si nos petits astrilds sont granivores, en grande majorité, cela ne signifie pas qu'ils consomment à l'état sauvage des graines telles que vous pouvez les acheter en magasin ! Leur principale source de nourriture est constituée de graines d'herbes de toutes sortes. Certes, parmi celles-ci, on va retrouver les différents millets composant les mélanges du commerce, mais bien d'autres plantes s'y ajoutent et quelquefois aussi les céréales cultivées par l'homme, notamment le mil, même si le fait reste assez rare.**
**Par ailleurs, toutes ces semences sont essentiellement mangées alors qu'elles sont encore tendres et vertes et non sous forme mûre et sèche.**
**Il faudra se souvenir de cela au moment d'aborder le régime alimentaire en volière.**

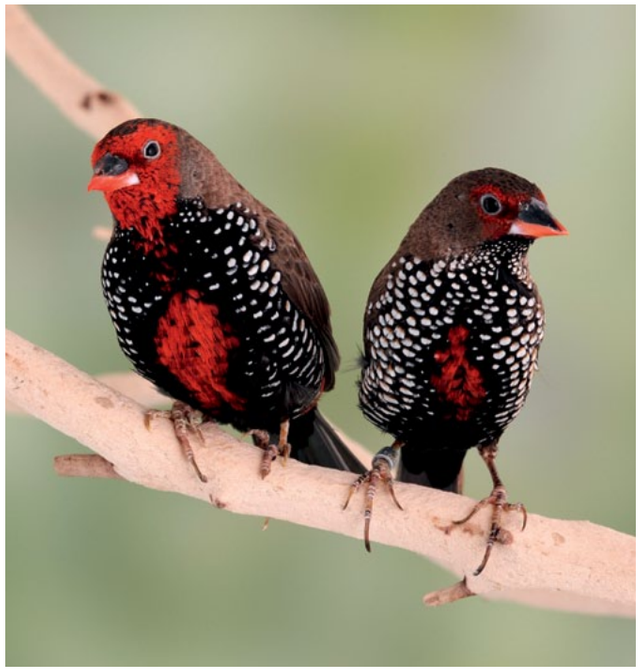

*Un couple d'emblèmes peints.*

*Un couple de diamants mandarins (ici en mutation brune).*

mâles et femelles sont nettement dissemblables (mandarin, cordon bleu, amadine à cou-coupé…), les différences entre les sexes restent bien souvent ténues
- des origines tropicales ou sub-tropicales
- un milieu de vie généralement constitué par des plaines herbeuses, des buissons, des lisières de forêts, non loin d'un point d'eau
- des couples relativement unis, lorsqu'ils sont formés, avec très peu de changements de partenaires
- une sociabilité variable : si le mandarin, les lonchures vrais ou le bec-de-corail sont grégaires, d'autres espèces sont en revanche plus territoriales
- la fabrication d'un nid fermé, avec une ouverture latérale, parfois ornée d'un porche ou d'un tunnel
- le mâle pourvoit la majorité des matériaux de construction du nid
- les œufs sont normalement blancs, quelquefois bleutés, avec de rares marques
- les deux parents se relaient pour couver
- les oisillons sont dotés de marques caractéristiques, au niveau du bec, en forme de tubes, souvent vivement colorées.

*Les couples une fois formés sont assez solides chez les Estrildidés (ici diamant modeste).*

**À SAVOIR**

**D'autres petits exotiques**

**La famille des Estrildidés a été créée assez récemment, dans les années 1970. Auparavant, ses représentants étaient affectés à un ensemble beaucoup plus important comprenant, en outre, les tisserins, les veuves ou les moineaux. Il est à noter que ces autres oiseaux étaient eux aussi courants dans les oiselleries, jusque dans les années 2000. Issus très majoritairement d'importations, ils sont, pour les mêmes raisons que celles évoquées en introduction, devenus rares dans nos volières, d'autant que leur reproduction est souvent délicate.**

**De la même façon, de nombreuses espèces africaines d'oiseaux issues de la famille des Fringillidés étaient proposées dans les animaleries, au premier rang desquelles le serin du Mozambique (*Serinus mozambicus*) et le chanteur d'Afrique (*Serinus leucopygius*). Devenues très recherchées et donc chères, ces espèces bénéficient de conditions de maintenance à peu près similaires à celles proposées aux Estrildidés. La différence principale se situe au niveau du caractère : les serins sont nettement moins sociables, que ce soit entre eux ou avec les autres colocataires de la volière. Au moment de la reproduction, il est presque impossible de faire cohabiter d'autres oiseaux avec le couple nicheur et le mâle est quelquefois brutal avec sa femelle. Malgré cela, les Fringillidés restent très appréciés des amateurs, tout particulièrement pour leur chant, souvent mélodieux.**

# La législation

**Il est important, même pour un éleveur amateur, de connaître le statut de protection de telle ou telle espèce, car il en découle certaines obligations légales.**

▸ **Huit espèces d'Estrildidés se trouvent dans une situation dangereuse à l'état naturel,** mettant en péril leur survie à long terme :
- l'astrild vert (*Amandava formosa*)
- l'astrild de Shelley (*Cryptospiza shelleyi*)
- l'astrild du Niger (*Estrilda poliopareia*)
- le diamant de Gould (*Poephila gouldiae* ou *Erythrura gouldiae*)
- le diamant à bec rose (*Erythrura kleinschmidti*)
- le diamant de Luçon (*Erythrura viridifacies*)
- le padda (*Padda oryzivora* ou *Lonchura oryzivora*)
- le capucin des Arfak (*Lonchura vana*).

On remarquera que, parmi ces huit espèces, deux sont en revanche très courantes en élevage : le diamant de Gould et le padda.

*Le diamant à bavette de la sous-espèce* cincta *bénéficie d'un statut de protection en annexe IIB.*

▸ **La convention internationale de Washington** régule le commerce des animaux et des plantes entre les États. Elle classe les espèces considérées comme vulnérables dans trois annexes. Celles de l'annexe I ne peuvent faire l'objet d'aucune exportation depuis le pays d'origine. Celles de l'annexe II ne peuvent être exportées qu'après autorisation du pays d'origine, en nombre limité et fixe et accompagnées d'un document CITES. Enfin, les espèces de l'annexe III font l'objet de restrictions particulières à l'exportation, émises par certains États.

▸ **Deux espèces de petits astrilds doivent faire l'objet de mesures particulières, selon ladite convention internationale :** l'astrild vert et le padda. Ces deux-là sont placées en annexe II. À noter également que la sous-espèce *Poephila cincta cincta* du diamant à bavette est aussi inscrite en annexe II et c'est celle qui est la plus répandue en élevage. Par ailleurs, bon nombre de petits astrilds africains font l'objet de restrictions de la part du Ghana et, à ce titre, figurent en annexe III.

▸ **L'Union européenne s'est dotée d'une législation à peu près similaire** où les annexes précédentes I, II et III sont remplacées par des lettres A, B et C. On y retrouve les deux espèces et la sous-espèce ci-dessus, en annexe B. Mais le padda de Timor a été ajouté.

▸ **D'un point de vue pratique, la possession d'un oiseau inscrit en annexe B** oblige son propriétaire à devoir présenter, en cas de contrôle, une facture d'acquisition, sur laquelle figure le numéro de CITES attribué à l'animal (ou à un lot d'animaux de la même espèce). Néanmoins, ceci n'est valable que dans le cas d'un sujet issu d'importation. Or, compte tenu notamment de ce qui a été précisé précédemment, les spécimens que l'on peut trouver actuellement dans le commerce ou auprès des éleveurs, pour les trois espèces et la sous-espèce concernées, sont tous issus d'élevage. La législation européenne reconnaît ce statut d'élevage et considère que les individus nés en captivité sont exonérés du CITES. Toutefois, la facture d'achat demeure obligatoire et l'oiseau doit être marqué au moyen d'une bague fermée, donc posée sur un oisillon avant sa sortie du nid, prouvant son origine captive. La bague indique notamment le pays d'élevage, le numéro de l'éleveur et l'année de naissance du sujet.

*Le diamant de Gould est considéré comme en danger dans son milieu naturel, mais n'est soumis à aucun statut de protection et toute la population captive est considérée comme domestique en France.*

▸ **En France, pour pratiquer l'élevage dans un but lucratif ou bien pour faire commerce d'animaux** d'espèces non domestiques, l'obtention d'un certificat de capacités, délivré par les préfectures, est nécessaire.

# L'hébergement

**Il est possible d'héberger nos astrilds en volière, extérieure ou intérieure, ou en cage. Chaque option a des avantages et des inconvénients.**

*Une cage en longueur est préférable à un modèle en hauteur.*

## La volière extérieure

▸ **La résistance au froid** varie suivant les espèces (le diamant mandarin ou le padda résistent mieux que d'autres), mais il est souhaitable de ne pas exposer les exotiques à des températures inférieures à 10-12 °C. Bien sûr, les générations successives en élevage ont conduit à une meilleure acclimatation aux conditions météorologiques européennes, mais l'association du froid et de l'humidité demeure souvent une source de problèmes.

▸ **Si vos oiseaux restent en volière extérieure toute l'année,** celle-ci doit être pourvue d'un abri accolé, doté d'un système d'éclairage et d'un chauffage.

▸ **La structure de la volière** peut être réalisée en bois, les petits exotiques n'étant pas destructeurs. Pour éviter qu'il ne s'altère trop vite, il est possible de faire reposer la structure sur des fondations en béton ou en briques, surélevées du sol. Faites des fondations assez profondes ou enterrez un grillage fin et solide pour éviter l'intrusion des rongeurs.

▸ **Apposez un grillage sur la structure,** de préférence en acier zingué, à mailles carrées de 10 mm environ.

▸ **Le sol peut être cimenté :** plus facile à décaper, il ne craint pas l'humidité, mais les oiseaux y sont moins à l'aise et il n'est pas possible alors d'introduire des végétaux autrement qu'en pots.

▸ **Un sol naturel** possède les avantages inverses, mais il ne peut être nettoyé. Rapidement sali par les déjections, il deviendra un foyer bactérien. Pour éviter cela, recouvrez-le d'une bonne couche de gravillons qui constituera une couche de drainage, à changer si nécessaire.

▸ **Le toit** doit abriter du soleil et des intempéries et empêcher que les fientes des oiseaux sauvages ne souillent et contaminent la nourriture et le sol. La meilleure solution consiste à surmonter le toit en grillage de panneaux d'aggloméré de type « marine », lui-même recouvert de shingle.

▸ **Les côtés de la volière** doivent être constitués de panneaux pleins, au moins partiellement et du côté des vents dominants, afin de former une barrière contre les intempéries.

## La volière intérieure

▸ **Elle répond aux mêmes critères (structure, grillage…) que la volière extérieure,** mais sans la nécessité d'un toit, de fondations ou d'un abri accolé. Toutefois, il est également utile de prévoir un sas d'accès.

▸ **L'éclairage artificiel est indispensable.** Il existe dans le commerce des ampoules ou des néons spécifiques aux oiseaux, apportant une légère dose de rayons UV, nécessaires à la biosynthèse de la vitamine D3, intervenant dans le processus d'assimilation du calcium. Le plumage est de bien meilleure qualité avec l'utilisation de ce type d'éclairage.

▸ **Des dimensions de 2 x 1 m, pour une hauteur de 2 m** constituent une excellente base. Un volume supérieur est évidemment bienvenu. Une taille plus modeste peut suffire, mais il sera malaisé d'y pénétrer pour le nettoyage.

▸ **Il est pratique de pouvoir saisir les mangeoires et les abreuvoirs depuis l'extérieur.** Prévoyez un volet pivotant sur charnières, sur lequel est fixé un support en métal ou en bois, dans lequel se logeront les ustensiles.

## La cage

▸ **Elle est réservée à l'intérieur,** un oiseau en cage ne peut supporter le froid en extérieur. Cela n'empêche pas de sortir celle-ci en journée par beau temps, en la laissant à l'ombre. La nuit ou en l'absence de surveillance, rentrez-la : un chat peut la faire tomber ou blesser ses occupants au travers du grillage.

▸ **Choisissez un modèle d'au moins 60 cm de long.** Nos hôtes doivent pouvoir voler, sous peine de voir leurs muscles alaires s'atrophier.

▸ **Privilégiez un modèle en longueur,** car les déplacements sont essentiellement horizontaux. Fuyez les modèles de forme ronde : les oiseaux n'y sont vraiment pas bien.

▸ **Le grillage de la cage** peut être chromé, laitonné ou peint. Les trois options conviennent dans la mesure où les petits exotiques n'abîment pas le revêtement et qu'il est aisé de nettoyer l'un ou l'autre. Un tiroir dans le bac de cage est très pratique et évite des manipulations désagréables pour les oiseaux, lors du renouvellement du sable.

▸ **Ne surchargez pas la cage d'accessoires.** La plupart sont inutiles et ils effraient même quelquefois les oiseaux, mais, surtout, ils réduisent l'espace de vol.

**À SAVOIR**

**L'éclairage, souvent négligé à tort**

**Les petits exotiques sont habitués à une période de jour de 12 à 14 h au moins. Or, sous nos latitudes, à la saison froide, la durée du jour n'est que de 8 h environ. Les animaux ne pourront donc, sans le renfort d'un éclairage artificiel, s'alimenter suffisamment, pour conserver une condition physique adéquate lorsque survient la période de reproduction au printemps. Par ailleurs, les espèces originaires de l'hémisphère Sud nichent fréquemment durant notre hiver. Si l'on espère le succès, il est impératif que parents et oisillons aient un minimum de 16 à 18 °C alors et 12h de lumière.**

# Les accessoires : perchoirs et mangeoires

**Après avoir défini le modèle de cage ou de volière, regardons maintenant quels sont les accessoires indispensables et comment les choisir.**

## Les perchoirs

▸ **Idéalement, les perchoirs sont en bois naturel.** Des branches de noisetier, par exemple, sont faciles à trouver et à couper aux dimensions désirées. D'autres essences peuvent aussi convenir : pommier, bouleau, saule…

▸ **Un perchoir en bois est évidemment moins facile à nettoyer** et à désinfecter que son équivalent en plastique, mais il présente l'avantage considérable de n'avoir pas une section constante. Ainsi, les pattes de nos oiseaux pourront « travailler » normalement. Sur un modèle en plastique, de diamètre défini, la position des doigts demeure toujours identique, ce qui tend à développer de l'arthrose à la longue.
Lorsque le perchoir est trop sale, il suffit de le changer, étant donné qu'il n'en coûte presque rien !
Notons qu'il existe dans les animaleries des perchoirs en noisetier, munis à une extrémité d'un papillon, ce qui permet la fixation simple sur une cage.

▸ **Il est important de ne pas surcharger en perchoirs la volière** et, *a fortiori*, la cage, pour les mêmes raisons que celles évoquées en page précédente. Trois ou quatre suffisent en général, dont un en hauteur, souvent utilisé par les oiseaux pour dormir en journée.

*Les perchoirs naturels restent la meilleure solution.*

*Variez les diamètres de perchoirs.*

*Les petits astrilds africains peinent quelquefois à trouver les mangeoires si celles-ci sont trop étroites.*

## Les mangeoires

▸ **Optez pour des mangeoires à large ouverture,** plutôt que pour celles à réservoir et bec étroit. Ces dernières présentent en effet deux inconvénients : avec l'humidité, les graines s'amassent, bloquent l'écoulement, privant ainsi les animaux de nourriture. De plus, nombre d'Estrildidés mangent sur place, laissant les écorces de graines tomber dans les écuelles. Or, une fois la surface de ces dernières recouvertes d'épluchures, les plus petits astrilds, comme le ventre orange, peinent à trouver les graines en dessous et l'on a vu des spécimens mourir de faim à cause de cela ! Des mangeoires à large ouverture minimisent cet accident potentiel.

▸ **Choisissez des mangeoires faciles à nettoyer.** Certaines sont en effet munies de coins et de recoins, où la saleté s'accumule sans que l'on parvienne à la déloger.

**À SAVOIR**

**Permettre l'usure des ongles et du bec**

**Les animaleries proposent des petits tubes en toile abrasive qui coulissent sur les perchoirs. Ils sont très utiles, mais s'usent vite : il faudra les changer souvent et si le perchoir est en noisetier, il n'est pas évident de parvenir à glisser le manchon.**
**Il est possible de choisir des perchoirs en calcium ou en pierre ponce. Ils sont de plus en plus communs dans les rayons oisellerie, y compris en petit diamètre pour les petits oiseaux. Certes plus coûteux que les manchons abrasifs, ils durent en revanche très longtemps.**
**Dans une cage, un unique perchoir de ce type suffit ; dans une volière, on peut en disposer deux ou trois.**